

Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

SERVICES D'ASSURANCE Assistance Rapatriement

Tableau des montants de garantie

FRAIS MEDICAUX (1)

Maximum 500 000 € / personne / an

Hospitalisation médicale ou chirurgicale (avance et remboursement)	100% des frais réels
Prise en charge hospitalière lors d'une hospitalisation	accordée 24h/24 sur simple demande
Transport pour soins (ambulance)	100% des frais réels
Examens et soins médicaux inférieurs à 24h pratiqués en établissement hospitalier	100% des frais réels
Consultations, visites, actes auprès de médecins généralistes ou spécialistes	100% des frais réels
Consultations d'ophtalmologie	100% jusqu'à 130 € / an
Frais d'analyses, travaux de laboratoire, actes de radiologie, pharmacie	100% des frais réels
Actes d'auxiliaires médicaux (suite à un accident caractérisé)	100% des frais réels
Soins dentaires (suite à un accident caractérisé)	100% jusqu'à 460 € / an

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Transport médical - Rapatriement sanitaire	100% des frais réels
Assistance - rapatriement en cas de catastrophe naturelle	100% des frais réels
Rapatriement des effets personnels	100% des frais réels
Présence d'un proche en cas d'hospitalisation de plus de 5 jours	Billet A/R + 180 € par nuit (maxi 10 nuits)
Retour anticipé suite hospitalisation ou décès d'un membre de la famille proche	Billet A/R
Envoi de médicaments indispensables et introuvables sur place	100% des frais réels
Transmission de messages urgents	100% des frais réels
Frais de recherche et de sauvetage	100% des frais réels

ASSISTANCE DECES

Rapatriement du corps en cas de décès	Frais réels (frais funéraires limités à 2 000 €)
Présence d'un proche pour reconnaissance de corps et formalités de décès sur place	Billet A/R + 180 € par nuit (maxi 3 nuits)

ASSISTANCE JURIDIQUE

Paiement d'honoraires	jusqu'à 30 000 € par événement
Avance sur caution pénale ou civile	jusqu'à 30 000 € par événement

(1) Lorsque l'adhérent bénéficie de la sécurité sociale et de tout autre organisme complémentaire, nos remboursements viennent en complément.

Contrat n° : 304 264
Si vous avez besoin d'assistance / rapatriement,
contactez Mutuaide (24h/24 - 7j/7) :

- par téléphone : +33 1 48 82 62 02
- par fax : +33 1 45 16 63 92
- par email : assistance@mutuaide.fr ou medical@mutuaide.fr

Pour toute demande de remboursement, contactez ACS : +33 1 40 47 91 00 – serviceclient@acs-ami.com